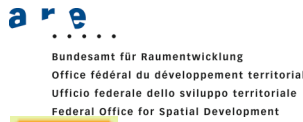




L a u s a n n e

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



suisse énergie



haute école valaisanne
hochschule wallis



Sous le patronage de la
Commission suisse
pour l'UNESCO

Metropolis
ASSOCIATION MONDIALE DES GRANDES MÉTROPOLIS - WORLD ASSOCIATION
OF THE MAJOR METROPOLIS - ASOCIACION MUNDIAL DE LAS GRANDES METRÓPOLIS



Institut de l'énergie et de l'environnement
de la Francophonie
IEFP



Développement urbain durable, gestion des ressources et services urbains

Forum International Urbistique 2006

20 – 22 septembre 2006, Université de Lausanne

PRESENTATION GENERALE

Les villes sont au cœur des enjeux du développement durable. Éléments moteurs du dynamisme économique, elles doivent également assurer un cadre de vie de qualité pour leurs populations, et veiller à limiter les impacts sur l'environnement. La durabilité consiste à trouver un équilibre entre ces trois dimensions, économique, sociale et environnementale, de façon à garantir la viabilité à long terme des systèmes urbains.

Les communes, par l'intermédiaire de leurs administrations, sont les principales garantes institutionnelles de la durabilité des systèmes urbains. Elles sont notamment responsables de gérer et de mettre à disposition des habitants et des entreprises un certain nombre de ressources et d'infrastructures, ainsi que de biens et de services essentiels au bon fonctionnement des activités urbaines. On pense en particulier à certaines ressources dont la gestion pose aux communes des défis particulièrement aigus en termes d'impacts écologiques, d'équilibre économique et d'équité sociale : distribution de l'eau et assainissement, utilisation du sol et urbanisme, gestion de l'énergie et des déchets, mais également offre en transports publics et logement.

L'urbistique, une approche systémique et intégrée du développement urbain durable développée par le CREM et ses partenaires depuis près de vingt ans, permet de comprendre et de gérer la ville en tant que système urbain. Elle repose sur une démarche propre à maîtriser et à exploiter la ressource information à l'échelle de la ville : connaître, comprendre, agir et communiquer. Elle permet d'améliorer le fonctionnement de la ville/collectivité, à travers la satisfaction des critères d'efficacité sociale, énergétique, environnementale, technique et économique. En particulier, une telle approche permet d'évaluer de manière pertinente la façon dont les administrations gèrent les ressources urbaines et les services qui y sont liés : les cycles écologiques sont-ils optimisés en réduisant les prélèvements sur les capitaux naturels et l'impact des résidus ? L'accès aux services urbains est-il garanti pour tous dans des conditions satisfaisantes, et à des coûts qui soient à la fois supportables pour les individus et pour les collectivités publiques? Quelles sont les transformations institutionnelles permettant d'assurer la réalisation de ces enjeux divers et souvent divergents ? Les concepts de régimes institutionnels de ressources et de gouvernance sont utilement mobilisés pour évoquer une gestion optimale des ressources urbaines. Dans un contexte de libéralisation, s'accompagnant également dans certains cas de tentatives de privatisation (partielle), on peut se demander en particulier si l'ouverture des services urbains aux capitaux et à la gestion privées est souhaitable pour assurer un développement durable ? Et si oui avec quelles précautions ?

Le but de ce forum international est d'analyser la gestion des ressources urbaines sous l'angle du développement durable, et de questionner en particulier les solutions apportées par les

administrations publiques pour répondre aux défis de la durabilité. On s'intéressera dans un premier temps à des **recherches théoriques** et générales, analysant les enjeux en termes d'impacts environnementaux, de régimes institutionnels de ressources et de gouvernance. Dans un deuxième temps, on donnera un ancrage concret à ces concepts par des exemples de **bonnes pratiques** réalisées dans différentes régions urbaines de Suisse et d'Europe.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ce forum est le fruit d'un partenariat entre les institutions suivantes :

- Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement Durable (Institut de géographie, Université de Lausanne)
- CREM (Centre de compétences en urbistie, Martigny)
- IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique, Lausanne)
- IEPI (Institut d'études politiques et internationales, Université de Lausanne)
- Faculté des Géosciences et de l'environnement (Université de Lausanne)
- HEVs (Haute Ecole Valaisanne, Sion)
- Énergie-Cités, Besançon, France
- Institut international de gestion des grandes métropoles, Montréal, Canada
- SuisseEnergie pour les Communes

Il s'inscrit dans un double contexte:

- Il est la poursuite du Forum International d'Urbistie, manifestation internationale dans le domaine du développement durable urbain, organisée par le CREM depuis plus de 20 ans, afin de valoriser l'approche urbistie, qui vise à optimiser la gestion des réseaux urbains par l'utilisation des technologies de l'information.
- Il s'inscrit également dans le cadre des objectifs du Réseau d'Enseignement et de Recherche (Ecologie urbaine, gestion des ressources et gouvernance) créé par une vingtaine de chercheurs des Universités de Lausanne et de Genève ainsi que de l'IDHEAP, dans le cadre du programme interuniversitaire « Sciences, vie, société ». Dans ce contexte, il fait suite au colloque « Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance », qui a eu lieu à l'Université de Lausanne du 21 au 23 septembre 2005.

L'objectif de cet évènement est de rassembler des chercheurs et des praticiens autour du thème de la gestion durable des ressources et des services urbains, dans une perspective multidisciplinaire : des universitaires (géographes, politologues, économistes, etc.) et des décideurs des secteurs public et privé (élus, gestionnaires, ingénieurs, urbanistes, architectes, etc.) concernés par les problématiques. Les interventions seront en relation avec des projets de recherche théorique ou des expériences de bonnes pratiques.

THEMES

La première journée sera consacrée à des recherches théoriques, et la seconde à des exemples de bonnes pratiques. La troisième journée sera consacrée à des conférences plénières. Les thèmes, qui donneront chacun lieu à un atelier « théorie » et à un atelier « bonnes pratiques », seront les suivants:

1. Gestion durable de l'énergie: Enjeux environnementaux, gestion institutionnelle et financement

L'énergie, essentielle aux activités humaines, est multiforme : stockable ou non, renouvelable ou prélevée sur des gisements géologiques qui sont par nature limités. Les villes en font un usage intensif pour le chauffage et pour les activités industrielles, sans parler des transports. Dans un contexte de croissance des activités, de renchérissement des énergies fossiles et de réchauffement climatique, un développement urbain durable demande de garantir l'accès à long terme aux sources d'énergie, tout en optimisant la consommation et en limitant les impacts sur

l'environnement. L'enjeu est d'améliorer les rendements, de faire mieux avec moins de gaspillage, en faisant appel aux énergies renouvelables, en améliorant l'efficacité et en réduisant les pertes. Les solutions sont à la fois techniques, sociales et institutionnelles, et doivent tenir compte des risques liés à une libéralisation excessive.

2. Action publique pour un usage économe du sol urbain

Le sol est une ressource urbaine rare. Une utilisation incontrôlée de ce bien précieux, et l'étalement urbain qui en résulte, ont des conséquences environnementales en termes d'impacts sur le paysage, de disparition des espaces naturels et d'augmentation de la mobilité. Un aménagement prudent du territoire permet de mieux coordonner l'habitat, les activités et les transports, et de veiller à la qualité du cadre de vie. On cherchera ici à évaluer quels sont les outils les plus appropriés pour une gestion durable du sol urbain : outils d'aménagement du territoire, politique foncière des communes, mais aussi législation sur les droits à bâtir, quotas et instruments incitatifs économiques et fiscaux.

3. Vers une gestion intégrée de l'eau urbaine

L'eau est une ressource vitale, pour l'homme, pour les activités économiques comme pour l'environnement. En obtenir en qualité et en quantité suffisante est un droit fondamental, dont dépend directement le bien-être des habitants des villes. La gestion de cette ressource est pour cette raison l'objet de nombreux enjeux : contrôle des sources d'approvisionnement, du réseau de distribution, mais également maîtrise des pollutions à l'amont du système et de l'assainissement à l'aval. On étudiera ici les conditions juridiques, techniques et institutionnelles nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau, à un accès suffisant pour tous, et à une gestion économique rationnelle.

4. Eco-urbanisme et quartiers durables : quels projets pour quel habitat ?

L'accès à un habitat de qualité est un droit fondamental. Mais le marché du logement est pour l'essentiel soumis aux lois de l'économie privée, qui ne permet pas à elle seule de répondre aux besoins diversifiés de tous, dans un cadre de vie agréable, et en limitant les impacts sur l'environnement. Dans une optique de développement urbain durable, c'est le rôle des collectivités publiques d'offrir à chacun un logement convenable, tout en limitant les ségrégations sociales et spatiales. C'est aussi un des rôles des communes de montrer la voie vers un habitat plus écologique, articulant la qualité des espaces collectifs et l'offre de services avec la préservation de la sphère privée. On étudiera ici les différentes modalités de promotion d'un habitat économiquement viable, propre à renforcer la cohésion sociale, et à forte qualité environnementale. On évaluera ainsi les instruments institutionnels, techniques et financiers propres à favoriser un habitat et des quartiers durables.

5. Gestion des déchets : boucler les cycles de la matière pour un développement urbain durable ?

La ville produit de nombreux déchets: ordures ménagères, boues d'épuration et déchets industriels, mais également matériaux issus du métabolisme de la ville : appareils plus ou moins usagés, matériaux de démolition, etc. Le recyclage de ces matériaux divers est un des enjeux majeurs du développement urbain durable, d'une part pour limiter les rejets sur l'environnement, mais aussi pour limiter le prélèvement des ressources, pour limiter le transport des matériaux, pour réutiliser ce qui peut l'être, ou pour produire de l'énergie. Au-delà des préoccupations écologiques, la gestion des déchets doit être perçue comme source d'opportunités économiques et sociales, et l'occasion pour les communes de montrer leur créativité en inventant les nouveaux cycles de revalorisation.

6. Mobilité durable et action publique

Les principales nuisances envers l'environnement urbain sont liées à la mobilité : bruit, pollution, danger, perte de temps dans les embouteillages, sans parler des problèmes d'accessibilité et de parking. Une ville durable ne peut s'imaginer qu'à travers la promotion d'alternatives cohérentes au transport individuel motorisé, en coordonnant les différentes formes de mobilité dans des systèmes intermodaux. On évaluera quelles actions publiques mettre en place pour encourager l'usage des transports publics et de la mobilité douce, en questionnant en particulier les manières de promouvoir les intermodalités. On cherchera à montrer comment les différentes politiques publiques impliquées (politique des transports, de l'urbanisme, autres...) peuvent se coordonner pour favoriser des systèmes de mobilité plus durables.

COMITE D'ORGANISATION

Antonio da Cunha (Directeur, IGUL, Université de Lausanne)

Brigitte Dufour-Fallot (Directrice romande de SuisseEnergie pour les communes, Bio-Eco, Cossonay-Ville)

Peter Knoepfel (Professeur, IDHEAP, Chavannes-près-Renens)

Jean-Philippe Leresche (Professeur, IEPI, Université de Lausanne)

Stéphane Nahrath (Professeur, IEPI, IDHEAP, Université de Lausanne)

Amara Ouerghi (Secrétaire Régional, Amérique du Nord, Association Metropolis)

Jean-Marc Revaz (Directeur, CREM, Martigny)

Patrick Csikos (Collaborateur scientifique, IEPI, Université de Lausanne)

Jean-Philippe Dind (Collaborateur scientifique, IGUL, Université de Lausanne)

Akbar Nour (Collaborateur scientifique, CREM, Martigny)

CONTACTS

Les renseignements complémentaires sont à prendre auprès de :

Jean-Philippe DIND, Institut de Géographie de l'Université de Lausanne, Bureau 4070/BFSH2, 1015 Lausanne, tel : 0041 21 692 30 76, fax : 0041 21 692 30 75

email : jean-philippe.dind@unil.ch , http://www.unil.ch/igul/page16728_fr.html

Akbar NOUR, Centre de Compétence en Urbistique (CREM), Morasses 5 - CP 256, 1920 Martigny, Suisse tel : 0041 27 721 25 40 (42 direct), fax : 0041 27 722 99 77,

email : info@crem.ch , www.crem.ch